**L’incohérence du projet de loi énergie – climat**

Par Michel gay

Le 21 mai 2019

N°498

Le [projet de loi relatif à l’énergie et au climat](http://www.assemblee-nationale.fr/15/projets/pl1908.asp) qui doit être présenté en procédure accélérée au Parlement début juin 2019 est incohérent.

Il confond les objectifs et les moyens et assigne des objectifs irréalistes au motif, [selon Jean-François Carenco](http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr-cetransene/18-19/c1819008.asp), président de la Commission de régulation de l’énergie, « *qu’il faut regarder vers les étoiles et non pas vers nos pieds* ». Il serait bon aussi de garder les pieds sur terre… et un œil sur les factures d’énergie des Français, ce que lui a rappelé aussi le député Julien Aubert.

Extraits et commentaires

**Des objectifs « ambitieux »…**

*« La France s’est fixée d’autres objectifs ambitieux en termes de baisse de la consommation d’énergie, de développement des énergies renouvelables »,*

(A quel titre ? Les énergies renouvelables sont un mauvais moyen d’arriver à un objectif de décarbonation de la production d’électricité. Pourquoi mélanger objectifs et moyens ?)

*« afin d’atteindre 32 % en 2030, et de diversification de son mix électrique, avec l’objectif de baisser la part du nucléaire à 50 % ».*

Encore une fois à quel titre ? Vouloir diminuer la part du nucléaire qui est une énergie décarbonée n’est pas un objectif de décarbonation de la production d’énergie. C’est un mauvais moyen déguisé en objectif. Et il est contradictoire avec celui de baisser les émissions de gaz à effet de serre indiqué dès la première ligne du projet présenté « *La France s’est dotée dès 2000 d’objectifs et de plans stratégiques pour réduire ses émissions de gaz à effet de* serre… »

La ligne suivante du projet est fausse !

*« Tous ces objectifs concourent à la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre ».*

Non.

Vouloir diminuer la production décarbonée nucléaire pour augmenter la part des énergies fatales et intermittentes comme l’éolien ou le photovoltaïque nécessitant d’être adossées à des centrales à gaz (carbonées) ne concourent pas à la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre.

**… mais irréalistes !**

« *En 2016, la France a adopté la première Programmation Pluriannuelle de l’Energie (PPE), qui fixe à 2023 des objectifs ambitieux* *d’efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables ».*

Lire « des objectifs irréalistes », mais le projet ajoute en plus…

*« …le Gouvernement a rehaussé son ambition, en fixant, au sein du Plan climat de juillet 2017, l’objectif d’atteindre la neutralité carbone à l’horizon 2050 ».*

Allons-y, folle farandole ! C’était déjà irréaliste en 2016, mais en 2017 « *le Gouvernement* » accélère…

*« … et correspond à une division des émissions par un facteur supérieur à six ».*

Et ça ne choque personne qu’avec des « ambitions » amalgamant objectifs et moyens contradictoires, le Gouvernement puisse arriver à diviser par six des émissions de gaz à effet de serre ? Il y a quelqu’un « là-haut » où bien vivent-ils « hors-sol » ?

*« Les travaux, menés en grande concertation avec l’ensemble des acteurs, ont montré l’impossibilité de respecter en même temps tous les objectifs climatiques et énergétiques fixés par la loi de transition énergétique. Réduire à 50 % la part de nucléaire dès 2025 aurait nécessité de construire de nouvelles centrales au gaz, en contradiction avec nos objectifs climatiques ».*

Il fallait au moins une « grande concertation » pour découvrir benoitement que les objectifs « ambitieux » étaient irréalisables…

**Toujours plus haut, mais plus tard…**

*« Il est donc proposé de porter ce délai à 2035, permettant d’engager une transition réaliste et pilotée. À l’inverse, les travaux ont montré qu’il était possible d’accélérer la baisse des consommations d’énergies fossiles à – 40% en 2030 au lieu de – 30 % ».*

Ce délai à 2035 ne pourra pas être tenu non plus, mais c’est plus tard…

*« Les travaux menés dans le cadre de ces deux exercices ont permis de décrire une trajectoire ambitieuse et crédible, permettant de diversifier notre mix énergétique, tout en réaffirmant la priorité consacrée à la lutte contre le changement climatique et à la baisse des émissions de gaz à effets de serre ».*

Non, la trajectoire n’est pas « ambitieuse et crédible » mais irréaliste et farfelue en affirmant des priorités opposées ! Comment oser affirmer tout et son contraire en une seule phrase ?

Non, diminuer la production nucléaire décarbonée ne fera pas « *baisser les émissions de gaz à effet de serre*» malgré cette « *priorité* » clamée !

Les dogmatiques antinucléaires seraient-ils si bien infiltrés au Gouvernement et dans les rouages administratifs décisionnels ?

*« Une transformation d’une telle ampleur doit être nourrie par un bilan régulier de la politique climatique de l’État et de sa mise en œuvre concrète et opérationnelle dans tous les secteurs ».*

Et le Parlement, même s’il a voté à l’époque, en août 2015, la stupide loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), il n’existe plus ?

**Un doute quand même ?**

*« C’est pourquoi le Président de la République a annoncé la création d’un Haut Conseil pour le climat (…). Fort de l’expertise de ses membres, il devra évaluer si la stratégie nationale bas-carbone de la France est suffisante, alerter si elle est insuffisamment mise en œuvre ou si les décisions prises par les autorités publiques ne sont pas cohérentes avec les objectifs que la France s’est fixée, et le cas échéant recommander des actions pour redresser la trajectoire ».*

Alerter si les décisions prises par les autorités publiques ne sont pas cohérentes avec les objectifs ?Redresser la trajectoire ?

Il suffit de commencer par :

1. arrêter de vouloir détruire des réacteurs nucléaires et, au contraire, de promouvoir une politique de renforcement, et de remplacement à échéance technique, des centrales nucléaires par des EPR, puis par des réacteurs surgénérateurs.
2. Stopper toutes subventions à fonds perdus dans les éoliennes et le photovoltaïque nécessitant un soutien par des centrales réactives au gaz émetteur de… gaz à effet de serre ([bientôt importé massivement de Russie et des Etats-Unis](https://www.contrepoints.org/2019/05/03/343249-transition-energetique-et-le-grand-gagnant-est-le-gaz)).

Ces deux mesures urgentes constitueraient un bon début…

**Alerte !**

Un mix énergétique, dont l'ambition affichée est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, ne devrait pas mettre des œufs pourris ([éolien](https://www.contrepoints.org/2019/01/08/334182-limposture-de-leolien-et-du-photovoltaique), [solaire](https://www.contrepoints.org/2017/03/29/285485-photovoltaique-gachis-ecologique), [hydrogène](https://www.contrepoints.org/2018/06/04/215595-lhydrogene-cet-hallucinogene),...) dans les autres paniers. Ils ne servent à rien, ils coûtent chers et, pire, ils peuvent contaminer les œufs « sains » dans le bon panier utile.

[Alerte à tous les députés et les élus](http://lepeuple.be/eolien-photovoltaique-nos-elus-se-rouler/54241)!

Le projet de loi relatif à l’énergie et au climat présenté par le ministre de l’écologie François de Rugy, au nom du premier ministre Edouard Philippe, est incohérent !

Michel GAY

Membre de l’AEPN

Association des Ecologistes Pourle Nucléaire – www.ecolo.org